



© pascal xicluna & xavier remognin / agriculture.gouv.fr

Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

[S'abonner à l'infolettre DRAAF des Pays de la Loire](#)

n° 21 - Mai 2026

Enseignement et formation



Bachelor Agro en Pays de la Loire : préparation de la rentrée scolaire 2027

Le 30 avril dernier, la DRAAF a invité les établissements d'enseignement agricole techniques et supérieurs à présenter leurs projets de formation Bachelor Agro pour la rentrée scolaire 2027, devant un comité d'audition rassemblant les partenaires institutionnels (Rectorat, Région) et les représentants de la profession et des filières agricoles. Les retours de ce comité permettront d'éclairer et d'alimenter l'avis qui sera rendu par la DRAAF. Quatre dossiers ont été déposés. Ils ont l'objectif de garantir une offre de formation répondant aux besoins des filières et d'insertion professionnelle des futurs diplômés.

L'accréditation des projets est attendue pour octobre 2026, en vue de l'ouverture des formations à la rentrée 2027.

[En savoir plus sur le Bachelor Agro](#)

Alimentation



La dynamique *ma cantine* se confirme en 2026

La campagne d'inscription et de télédéclaration des données d'achats de la restauration collective (données 2025 télédéclarées en 2026) vient de se terminer. En attendant le bilan définitif qui sera publié en automne 2026 (rapport annuel du Gouvernement au Parlement), les premiers indicateurs sont très encourageants : avec près de 5000 établissements inscrits et près de 4200 télédéclarations, la région Pays de la Loire confirme sa place parmi les régions les plus avancées. Ces excellents résultats, qui seront présentés lors du comité régional de l'alimentation du 17 juin 2026, sont le fruit de la dynamique amorcée depuis quelques années avec les participations actives des acteurs institutionnels et professionnels qui doivent en être remerciés.

Productions et filières agricoles

Les programmes opérationnels : une aide PAC pour structurer et accompagner les filières agricoles

Les programmes opérationnels sont des projets collectifs portés par des organisations de producteurs (OP), d'une portée pluriannuelle (3 à 7 ans). Ils sont éligibles à une aide financière, tout en étant soumis à un suivi strict des objectifs et du planning de mise en œuvre. Initialement conçu pour le secteur des fruits et légumes, le dispositif s'est étendu en 2024, à l'occasion de la mise en place du Plan stratégique national, aux secteurs des protéines végétales, de l'horticulture, de la production cunicole, et à la filière du veau Label rouge. À partir de 2026, le dispositif s'ouvre également au lait biologique.

Pour 2024, la région des Pays de la Loire se plaçait au 4ème rang national en nombre d'OP dans le secteur des fruits et légumes. L'aide versée à ces OP s'élevait à 25,5 M€, soit 17,5% de l'aide totale aux OP fruits et légumes en France. La campagne 2025 est actuellement en cours de contrôle, avec en plus des dossiers fruits et légumes habituels, des dossiers dans les filières horticole et cunicole.

[En savoir plus : sur le programme opérationnel fruits et légumes](#) - [sur les programmes opérationnels des autres secteurs](#)

Forêt et bois



Défense des forêts contre l'incendie : l'arrêté-cadre interdépartemental a été actualisé

L'arrêté-cadre interdépartemental du 5 juillet 2023 relatif à la prévention des incendies de forêt et à la protection des forêts contre l'incendie, a été modifié le 30 avril 2026. Sur la base de l'expérience de la campagne de prévention 2025, il intègre désormais des dispositions adaptées concernant le brûlage dirigé, la chasse et les travaux d'urgence en période de risques sévère ou très sévère.

[En savoir plus](#)



La DRAAF au Carrefour international du bois : rejoignez-nous !

Du 2 au 4 juin 2026, la DRAAF sera présente au Carrefour international du bois à Nantes (parc des expositions de La Beaujoire - Grand palais). Les personnels du service régional de l'environnement, de la forêt et du bois (SREFOB) seront ravis de vous apporter un appui pour vos projets dans les domaines de compétence de la DRAAF.

[En savoir plus](#)

Agro-environnement



Appels à projet : aides à l'émergence, la conception et la mise en œuvre de projets

Le fonds hydraulique agricole est renouvelé pour la 3ème année consécutive dans l'optique de sécuriser l'accès à l'eau pour les exploitations agricoles dans les projets durables et résilients. Le dispositif s'articule cette année autour de deux appels à projets distincts gérés par la DRAAF :

- un appel à projet "investissements" pour financer la réalisation de travaux en lien avec la rénovation et l'optimisation du patrimoine hydraulique existant, ou la création de nouveaux ouvrages ;
- un appel à projet "maturation" pour faire émerger des dynamiques territoriales et accompagner la réalisation d'études.

Un webinaire de présentation et de réponse à vos questions sera organisé par la DRAAF le 1er juin 2026 à 14h, venez nombreux !

[En savoir plus](#) - [Inscrivez-vous dès à présent au webinaire de présentation](#)

Statistiques et données économiques

État des cultures et prévisions de collecte - Mai 2026

[Accéder à la publication](#)

Évolution de la structure des exploitations agricoles des Pays de la Loire 2020-2023

Près de 2300 exploitations ont disparu depuis le dernier recensement agricole de 2020, baisse qui a porté essentiellement sur les micro-exploitations, tandis que les autres exploitations connaissent une tendance à l'agrandissement. Des chiffres globalement en ligne avec la tendance nationale. La part des élevages dans la région continue à s'éroder, tout en restant majoritaire dans l'agriculture ligérienne.

[En savoir plus](#)

L'emploi dans les industries agroalimentaires des Pays de la Loire

Avec plus d'un quart de l'emploi des industries manufacturières de la région, les entreprises agroalimentaires constituent un pilier de l'emploi industriel en Pays de la Loire, et se positionnent au 2ème rang national en termes d'effectifs. Retrouvez l'étude détaillée, produite par le service de l'information statistique et économique de la DRAAF, sur le site internet de la DRAAF.

[En savoir plus](#)

[Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr.
Veillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.
En savoir plus sur la [politique de protection des données de la DRAAF](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#)